

Boyer d'Argens, *Thérèse philosophe*

Quoi, monsieur, sérieusement, vous voulez que j'écrive mon histoire, vous désirez que je vous rende compte des scènes mystiques de Mademoiselle Éradice avec le très révérend père Dirrag, que je vous informe des aventures de Madame C*** avec l'abbé T***, vous demandez d'une fille qui n'a jamais écrit des détails qui exigent de l'ordre dans les matières ? Vous désirez un tableau où les scènes dont je vous ai entretenu, où celles dont nous avons été acteurs ne perdent rien de leur lascivité, que les raisonnements métaphysiques conservent toute leur énergie ? En vérité, mon cher comte, cela me paraît au-dessus de mes forces. D'ailleurs, Éradice a été mon amie, le père Dirrag fut mon directeur, je dois des sentiments de reconnaissance à Madame C*** et à l'abbé T***. Trahirai-je la confiance de gens à qui j'ai les plus grandes obligations ; puisque ce sont les actions des uns et les sages réflexions des autres qui, par gradation, m'ont dessillé les yeux sur les préjugés de ma jeunesse ? Mais si l'exemple, dites-vous, et le raisonnement ont fait votre bonheur, pourquoi ne pas tâcher à contribuer à celui des autres par les mêmes voies, par l'exemple et par le raisonnement ? Pourquoi craindre d'écrire des vérités utiles au bien de la société ? Eh bien ! mon cher bienfaiteur, je ne résiste plus : écrivons, mon ingénuité me tiendra lieu d'un style épuré chez les personnes qui pensent, et je crains peu les sots. Non, vous n'essuierez jamais un refus de votre tendre Thérèse, vous verrez tous les replis de son cœur dès la plus tendre enfance, son âme tout entière va se développer dans les détails des petites aventures qui l'ont conduite, comme malgré elle, pas à pas au comble de la volupté.

Boyer d'Argens (?), *Thérèse philosophe*, dans *Romans libertins du XVIIIe siècle*, Laffont (Bouquins), p. 575.

Le comte gagne sa gageure et jouit enfin de Thérèse

Quelle surprise ! Quel heureux moment ! Vous parûtes tout à coup plus fier, plus brillant que Mars ne l'était dans le tableau. Une légère robe de chambre qui vous couvrait fut arrachée.

- J'ai eu trop de délicatesse, me dites-vous, pour profiter du premier avantage que tu m'as donné : j'étais à la porte d'où j'ai tout vu, tout entendu, mais je n'ai pas voulu devoir mon bonheur au gain d'une gageure ingénieuse. Je ne parais, mon aimable Thérèse, que parce que tu m'as appelé. Es-tu déterminée ?

- Oui, cher amant ! m'écriais-je, je suis toute à toi. Frappe-moi, je ne crains plus tes coups.

À l'instant vous tombâtes entre mes bras. Je saisis sans hésiter la flèche qui, jusqu'alors, m'avait paru si redoutable, et je la plaçai moi-même à l'embouchure qu'elle menaçait. Vous l'enfonçâtes sans que vos coups redoublés m'arrachassent le moindre cri. Mon attention, fixée sur l'idée du plaisir, ne me laissa pas apercevoir le sentiment de la douleur.

Déjà l'emportement semblait avoir banni la philosophie de l'homme maître de lui-même, lorsque vous me dîtes avec des sons mal articulés :

- Je n'userai pas, Thérèse, de tout le droit qui m'est acquis. Tu crains de devenir mère, je vais te ménager. Le grand plaisir s'approche, porte de nouveau ta main sur ton vainqueur dès que je le retirerai, et aide-le par quelques secousses à... il est temps, ma fille, je... de... plaisirs...

- Ah ! je meurs aussi ! m'écriai-je, je ne me sens plus, je... me... pâ... me...

Cependant j'avais saisi le trait, je le serrais légèrement dans ma main qui lui servait d'étui, et dans laquelle il acheva de parcourir l'espace qui le rapprochait de la volupté. Nous recommençâmes, et nos plaisirs sont renouvelés depuis dix ans dans la même forme, sans trouble, sans enfants, sans inquiétude.

Voilà je pense, mon cher bienfaiteur, ce que vous avez exigé que j'écrivisse des détails de ma vie. Que de sots, si jamais ce manuscrit venait à paraître, se récrieraient contre la lascivité, contre les principes de morale et de métaphysique qu'il contient ! Je répondrais à ces sots, à ces machines lourdement organisées, à ces espèces d'automates accoutumés à penser par l'organe d'autrui, qui ne font telle ou telle chose que parce qu'on leur dit de les faire, je leur répondrais, dis-je, que tout ce que j'ai écrit est fondé sur l'expérience et sur le raisonnement détaché de tout préjugé.

Curieuse réflexion de Thérèse pour prouver que les principes renfermés dans son livre doivent contribuer au bonheur des humains

Oui, ignorants ! la nature est une chimère, tout est l'ouvrage de Dieu. C'est de lui que nous tenons les besoins de manger, de boire et de jouir des plaisirs. Pourquoi donc rougir en remplissant ses desseins ? Pourquoi craindre de contribuer au bonheur des humains en leur apprêtant des ragoûts variés propres à contenter avec sensualité ces divers appétits ? Pourrai-je appréhender de déplaire à Dieu et aux hommes en annonçant des vérités qui ne peuvent qu'éclairer sans nuire ?

Elle donne un résumé de tout ce qu'il renferme

Je vous le répète donc, censeurs atrabilaires, nous ne pensons pas comme nous voulons. L'âme n'a de volonté, n'est déterminée que par les sensations, que par la matière. La raison nous éclaire, mais elle ne nous détermine point. L'amour-propre, le plaisir à espérer ou le déplaisir à éviter, sont le mobile de toutes nos déterminations. Le bonheur dépend de la conformation des organes, de l'éducation, des sensations externes, et les lois humaines sont telles que l'homme ne peut être heureux qu'en les observant, qu'en vivant en honnête homme. Il y a un Dieu, nous devons l'aimer parce que c'est un être souverainement bon et parfait. L'homme sensé, le philosophe, doit contribuer au bonheur public par la régularité de ses mœurs. Il n'y a point de culte, Dieu se suffit à lui-même : les génuflexions, les grimaces, l'imagination des hommes, ne peuvent augmenter sa gloire. Il n'y a de bien et de mal moral que par rapport aux hommes, rien par rapport à Dieu. Si le mal physique nuit aux uns, il est utile aux autres : le médecin, le procureur, le financier, vivent des maux d'autrui, tout est combiné. Les lois établies dans chaque région pour resserrer les liens de la société doivent être respectées, celui qui les enfreint doit être puni parce que, comme l'exemple retient les hommes mal organisés, mal intentionnés, il est juste que la punition d'un infractaire contribue à la tranquillité générale. Enfin, les rois, les princes, les magistrats, tous les divers supérieurs, par gradations, qui remplissent les devoirs de leur état, doivent être aimés et respectés parce que chacun d'eux agit pour contribuer au bien de tous.